



## Prestataire de service, horaire en mission

Par **JLL**, le **15/02/2010** à **13:03**

Bonjour,

Je suis prestataire de service (cadre moyen) dans une SSII en CDI. Je suis en mission chez un client pour plusieurs années. Mon salaire est indexé sur une durée hebdomadaire de 37 heures, hors le régime horaire du client est de 40h et je fais à ce titre 40 heures par semaine. Quels sont mes droits concernant la différence d'heures ?

Merci de la réponse

Cordialement

JLL